



COMMISSION FOOT EDUCATIF

-- DEPARTEMENT TECHNIQUE---

Procès-Verbal n° 27

Réunion du :	Mardi 14 FEVRIER 2023
Présidence :	M. BOURICHA Guy
Présents :	Mmes REGNIER Ludivine (CTD) – BERNARDINI Laurence - VERLAQUE Aline MM. BAUMANN Frédéric – PATALANO Albert – JANIN Benoit - LEMARIE Dominique

MODALITES DE RE COURS

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions prises par les Commissions non disciplinaires peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).
Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel du District ou sur Footclubs. Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel.
L'appel est adressé à la commission d'Appel par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.
Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.
2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.
3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)
4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.
5. L'appel des décisions à caractère disciplinaire relève des procédures particulières prévues au Règlement Disciplinaire figurant dans l'article 83 des R.S. du District du Var.

ORDRE DU JOUR

- *Informations*
- *Traitements du courrier*

INFORMATIONS FOOTBALL EDUCATIF

Retrouvez les documents concernant le Football Educatif ainsi que les Rappels pour toute la saison et les Désidératas sur la Page d'Accueil du District « DOCUMENTS FOOT EDUCATIF » ou en cliquant sur le lien suivant :
<https://var.fff.fr/docs-foot-animation/>

PLANNINGS SAISON 2022 / 2023

[Tous les plannings seront consultables prochainement sur le site du District du Var](#)

FEUILLES DE MATCH

Les feuilles de matchs doivent être correctement remplies et les résultats sont indispensables pour permettre la remise à niveau :

A mentionner lisiblement :

- Catégorie – Niveau – Poule
- N° de la journée
- N° de la rencontre correspondant au Match joué
- N° de la journée
- Score
- Noms, Prénoms des joueurs, N° de licences
- Noms, Prénoms des dirigeants, N° de licence
- Noms, Prénoms des arbitres, N° de licences

FEMININES

ANNULATION AMENDES FINANCIERES

U13F

FC LE REVEST :

PRE EXCELLENCE

Match N° 25499297 – Journée N° 2 du 21 Janvier 2023 : FC LE REVEST 1 / SC DRAGUIGNAN 2

Feuilles de match manquantes

Suppression Amendes Financières :

- PV N° 25 du Mardi 31 janvier 2023 – 1^{ère} Parution Amende Financière de 8 €
- PV N° 26 du Mardi 07 février 2023 – 2^{ième} Parution Amende Financière de 16 €

U13F

RC LA BAIE :

PRE EXCELLENCE

Match N° 25499293 – Journée N° 1 du 14 Janvier 2023 : RC LA BAIE / HYERES FC 1

Feuilles de match manquantes

Suppression Amendes Financières :

- PV N° 25 du Mardi 31 janvier 2023 – 1^{ère} Parution Amende Financière de 8 €
- PV N° 26 du Mardi 07 février 2023 – 2^{ième} Parution Amende Financière de 16 €

AMENDES FINANCIERES

MATCH PERDU PAR FORFAIT

CRITERIUM U13F

JOURNÉE N° 1 du 14.01.2023

MATCH N° 25499293 – RC LA BAIE / HYERES FC 1

HYERES FC 1 - Match perdu par Forfait

AMENDE FINANCIERE 16 €

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

ORIGINAL ET SCAN DE LA FEUILLE DE MATCH MANQUANT

CRITERIUM U13F

3^{ième} parution – Amende financière de 31€
Journée 2 du 21.01.2023

EXCELLENCE :

MATCH N° 25498956 : CANNET DES MAURES / DRAGUIGNAN SC 1

REPORTS MATCHS

CRITERIUM U13F

EXCELLENCE

Journée N° 3 du 04 FEVRIER 2023 : MATCH N° 25498957

AS BRIGNOLES 1 / CANNET DES MAURES CA 1

Report au 25 Mars 2023

PRE EXCELLENCE

Journée N° 4 du 11 FEVRIER 2023 : MATCH N° 25499308

US CARQUEIRANNE LA CRAU / ET S LORGUES

Report au 25 Mars 2023

DESIDERATA : U13F

EQUIPES JOUANT UNIQUEMENT LE SAMEDI APRES-MIDI

US CARQUEIRANNE LA CRAU

FC LE REVEST

LORGUES

GARCONS

FOOT EDUCATIF : CATEGORIES U6 à U13 INFORMATIONS

Feuille de Match Informatisée RAPPEL

Le Département Technique – Commission Foot Educatif vous rappelle que l'utilisation de la Feuille de Match Informatisée (FMI) est obligatoire pour les catégories :

U13G – Gaby ROBERT

U13G – EXCELLENCE

U12G – Gaby ROBERT

U12G – EXCELLENCE

Il est donc impératif d'utiliser les TABLETTES.

En cas de problèmes contacter les responsables FMI suivant :

Rappel du N° de téléphone des Membres de la Commission à contacter :

M. Patrick FAUTRAD – 06 09 20 53 90
Mme Béatrice MONNIER – 07 64 40 29 29
M. Yves SAEZ – 06 12 62 75 51
M. Jean Louis NOZZI – 06 23 48 30 76

RAPPEL : BAREME FINANCIER – SAISON 2022 / 2023

Non utilisation de la FMI = 50 €

Non transmission de la FMI dans les délais = 35 €

RAPPEL du Procès-verbal N°9 du 27.09.2022

PAS DE DESIDERATA : U10 – U11 Ces catégories se jouent sous forme de plateau

PLATEAUX U10 / U11

Nous vous informons que les reports de plateau concernant les catégories U10 / U11 ne sont pas faisables, seule la Commission Foot Educatif est habilitée à reporter le plateau en cas de force majeure.

Rappel : Si le club recevant n'est pas en mesure d'organiser le plateau, il doit prévenir le District du Var et la Commission Foot Educatif du Département Technique de manière à trouver une solution pour faire jouer les 2 autres clubs.

De plus, nous vous signalons que les dates de plateau sont programmées sur le planning du District du Var depuis Juillet 2022 et qu'elles sont prioritaires sur les Tournois entre clubs.

Dans le cas d'un plateau se déroulant avec 4 équipes il doit comporter seulement 2 rencontres par EQUIPE pour respecter le temps de jeu imposé.

INFORMATIONS

Les feuilles de match des plateaux doivent être rentrées uniquement par le FAL

JOURNEE DEPARTEMENTALE DES DEBUTANTS DEMANDE DE MISE A DISPOSITION D'INSTALLATIONS

Le Département Technique recherche des installations pour la manifestation suivante :

SAMEDI 03 JUIN 2023 : U6 à U9 – JOURNÉE NATIONALE DES DEBUTANTS

Pour les Clubs ne possédant qu'un seul terrain : Déroulement sur toute la journée.

MATIN : U6 – U7 – APRES MIDI : U8 – U9 (ou inversement)

Pour les clubs possédant deux terrains : Déroulement sur la demi-journée.

MATIN ou APRES MIDI (selon votre disponibilité) : U6 à U9

Le club « Accueil » s'engage à :

- Mettre à disposition des vestiaires pour les équipes
- Prévoir le matériel pédagogique : coupelles, ballons, chasubles...
- Installer les terrains
- Organiser les rotations
- Prévoir l'encadrement (accueil des équipes, arbitrage, sécurité)
- Mettre à disposition une sono

Les clubs souhaitant organiser cette manifestation sont priés d'adresser leur candidature par e-mail au District du Var à secretariat@var.fff.fr

Pour tout renseignement que vous jugerez nécessaire contactez :
Mme. REGNIER Ludivine (CTD) au 06 08 28 92 25

AMENDES FINANCIERES

MATCH PERDU PAR FORFAIT

U12

JOURNEE N° 4 du 11.02.2023

U12 PRE EXCELLENCE - Poule B : MATCH N° 25497956 – SOLLIES FARLEDE / HYERES FC 2
HYERES FC 2 - Match perdu par Forfait
AMENDE FINANCIERE 16 €

JOURNEE N° 4 du 11.02.2023

U12 PRE EXCELLENCE - Poule C : MATCH N° 2549800 – SAINT MAXIMIN PLAN DE LA TOUR / PAYS DE FAYENCE FC
PAYS DE FAYENCE FC - Match perdu par Forfait
AMENDE FINANCIERE 16 €

JOURNEE N° 4 du 11.02.2023

U12 PRE EXCELLENCE - Poule C : MATCH N° 2549801 – RC LA BAIE / CANNET DES MAURES
CANNET DES MAURES - Match perdu par Forfait
AMENDE FINANCIERE 16 €

JOURNEE N° 4 du 11.02.2023

U12 HONNEUR - Poule A : MATCH N° 25498046 – MY IDEAL SOCCER / SC DRAGUIGNAN 2
SC DRAGUIGNAN 2 - Match perdu par Forfait
AMENDE FINANCIERE 16 €

JOURNEE N° 4 du 11.02.2023

U12 HONNEUR - Poule C : MATCH N° 25510872 – US BANDOL / HYERES FC 3
HYERES FC 3 - Match perdu par Forfait
AMENDE FINANCIERE 16 €

U13

JOURNEE N° 4 du 11.02.2023

U13 PRE EXCELLENCE - Poule A : MATCH N° 25497336 – AC BERTHE / FC CARNOULES
FC CARNOULES - Match perdu par Forfait
AMENDE FINANCIERE 16 €

JOURNEE N° 4 du 11.02.2023

U13 PRE EXCELLENCE - Poule B : MATCH N° 25527356 – SIGNES / FLAYOSC AC
FLAYOSC AC - Match perdu par Forfait
AMENDE FINANCIERE 16 €

REPORTS DE MATCHS

U12

Gaby ROBERT Poule B

Journée N° 4 du 11 Février 2023 : MATCH N° 25497563

SPORTING CLUB TOULON / AS BRIGNOLES

Report au 01 Mars 2023 ou à jouer en semaine avec accord des deux clubs

HONNEUR Poule A

Journée N° 4 du 11 Février 2023 : MATCH N° 57379

O TARADEAU / NANS 1

Report au 01 Avril 2023 ou à jouer en semaine avec accord des deux clubs

HONNEUR Poule B

Journée N° 4 du 11 Février 2023 : MATCH N° 25498090

LA LONDE SO / SAINT TROPEZ LA BAIE

Report au 01 Avril 2023 ou à jouer en semaine avec accord des deux clubs

U13

Gaby ROBERT Poule B

Journée N° 4 du 11 Février 2023 : MATCH N° 25497169

O SAINT MAXIMIN / SPORTING CLUB TOULON

Report au 25 Février 2023 ou à jouer en semaine avec accord des deux clubs

HONNEUR Poule A

Journée N° 3 du 04 Février 2023 : MATCH N° 25497425

FC LE REVEST / AS SAINT CYR

Report au 01 Avril 2023 ou à jouer en semaine avec accord des deux clubs

ANNULATION AMENDES FINANCIERES

U7

AS ARCOISE :

Suppression Amendes Financières : Feuilles de matchs manquantes

SECTEUR DU DRACENIE : SITE LES ARCS

- PV N° 24 du Mardi 24 Janvier 2023 – Amende Financière de 20 €

U8

AS ARCOISE :

Suppression Amendes Financières : Feuilles de matchs manquantes

SECTEUR DU DRACENIE : SITE LES ARCS

- PV N° 24 du Mardi 24 Janvier 2023 – Amende Financière de 20 €

U9

AS ARCOISE :

Suppression Amendes Financières : Feuilles de matchs manquantes

SECTEUR DU DRACENIE : SITE LES ARCS

- PV N° 24 du Mardi 24 Janvier 2023 – Amende Financière de 20 €

AMENDES FINANCIERES

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

**RAPPEL : TOUTE RENCONTRE NON JOUEE POUR NON PRESENCE D'UNE EQUIPE AU COUP D'ENVOI
DOIT FAIRE L'OBJET D'UNE FEUILLE DE MATCH ADRESSEE AU DISTRICT COMME POUR UNE
RENCONTRE NORMALE**

ORIGINAL ET SCAN DE LA FEUILLE DE MATCH MANQUANT

1^{ère} parution – Amende financière de 8 €
2^{ème} PHASE – Journée 3 du 04.02.2023

U12

U12 PRE EXCELLENCE - Poule B :

MATCH N° 25497950 : MYSA / FC VAUBAN

U12 PRE EXCELLENCE - Poule C :

MATCH N° 25497993 : PAYS DE FAYENCE / FC RAMATUELLE

U12 HONNEUR - Poule A :

MATCH N° 25498304 : SC DRAGUIGNAN 2 / O SAINT MAXIMIN 2

U13

U13 Gaby ROBERT - Poule A :

MATCH N° 2597137 : AS BRIGNOLES 1 / RACING FC TOULON 1

U13 PRE EXCELLENCE - Poule B :

MATCH N° 25527350 : LE LAVANDOU BORMES / A SIGNES

MATCH N° 25527352 : ET LORGUES / AS LES ARCS

U13 HONNEUR - Poule C :

MATCH N° 25497467 : CA ROQUEBRUNE / ET SAINT TROPEZ LA BAIE

U13 HONNEUR - Poule D :

MATCH N° 25538551 : SOLLIES FARLEDE 3 / CUERS PIERREFEU 2

3^{ième} parution – Amende financière de 31 €
2^{ème} PHASE – Journée 2 du 21.01.2023

U12

U12 GABY ROBERT - Poule A :

MATCH N° 25497526 : AC BERTHE / US CARQUEIRANNE LA CRAU

U12 PRE EXCELLENCE - Poule A :

MATCH N° 25497897 : AC BERTHE 2 / US LE PRADET

U12 HONNEUR - Poule A :

MATCH N° 25498034 : ES CAMPS / NANS 1

U13

U13 PRE EXCELLENCE - Poule A :

MATCH N° 25497326 : AC BERTHE 1 / TOULON CLARET MONTETY 2

U13 PRE EXCELLENCE - Poule B :

MATCH N° 25527344 : FC PAYS DE FAYENCE / LE LAVANDOU BORMES

ABSENCE AUX PLATEAUX U11G / U10G

U10

U10 – EXCELLENCE

Journée N° 2 du 21 JANVIER 2023

SITE HYERES :

CUERS PIERREFEU – Amende Financière de 20€

Journée N° 4 du 04 FEVRIER 2023

SITE PUGET SUR ARGENS :

CUERS PIERREFEU – Amende Financière de 20€

U10 – PRE-EXCELLENCE

Journée N° 3 du 28 JANVIER 2023

SITE BRIGNOLES :

RC LA BAIE – Amende Financière de 20€

SITE LES ARCS :

AS LES VALLONS – Amende Financière de 20€

SITE SAINT ZACHARIE :

AC BERTHE 2 – Amende Financière de 20€

SITE SANARY :

ASPTT TOULON – Amende Financière de 20€

Journée N° 4 du 04 FEVRIER 2023

SITE CARNOULES :

AS LES VALLONS – Amende Financière de 20€

SITE RAMATUELLE :

RC LA BAIE – Amende Financière de 20€

U10 – HONNEUR

Journée N° 2 du 21 JANVIER 2023

SITE DRAGUIGNAN :

VIDAUBAN 2 – Amende Financière de 20€

SITE SAINT ZACHARIE :

CANNET DES MAURES 2 – Amende Financière de 20€

SITE OLLIOULES :

ET CLARET MONTETY – Amende Financière de 20€

SITE ASPTT HYERES :

BELGENTIER – Amende Financière de 20€

SITE LA VALETTE :

AC BERTHE 4 – Amende Financière de 20€

Journée N° 3 du 28 JANVIER 2023

SITE FAYENCE :

CANNET DES MAURES 2 – Amende Financière de 20€

Journée N° 4 du 04 FEVRIER 2023

SITE BESSE SP :

ST TRANS 2 – Amende Financière de 20€

SITE ROCBARON :

SAINT ZACHARIE 2 – Amende Financière de 20€

U11

U11 – PRE EXCELLENCE

Journée N° 2 du 21 JANVIER 2023

SITE GAREOULT :

RC LA BAIE – Amende Financière de 20€

Journée N° 2 du 21 JANVIER 2023

SITE CARQUEIRANNE :

SPORTING CLUB TOULON – Amende Financière de 20€

Journée N° 2 du 21 JANVIER 2023

SITE LA VALETTE :

LAVANDOU BORMES – Amende Financière de 20€

Journée N° 3 du 28 JANVIER 2023

SITE PIVOTTE SERINETTE :

US OLLIOULES – Amende Financière de 20€

U11 – HONNEUR

Journée N° 1 du 14 JANVIER 2023

SITE CANNET DES MAURES :

SAINT TROPEZ – Amende Financière de 20€

Journée N° 2 du 21 JANVIER 2023

SITE SANARY :

HYERES FC 3 – Amende Financière de 20€

Journée N° 3 du 28 JANVIER 2023

SITE PIVOTTE SERINETTE :

US OLLIOULES 2 – Amende Financière de 20€

Journée N° 3 du 28 JANVIER 2023

SITE DRAGUIGNAN :

COGOLIN SP C – Amende Financière de 20€

Journée N° 4 du 04 FEVRIER 2023

SITE T CLARET MONTETY :

AS SAINT CYR 2 – Amende Financière de 20€

Journée N° 4 du 04 FEVRIER 2023

SITE SOLIES PONT :

HYERES FC 3 – Amende Financière de 20€

PLATEAUX U6G à U9G
FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES
Non transmises par le club organisateur
Amende Financière de 20€

U6

Journée N° 8 du 04 FEVRIER 2023

Secteur DRACENIE : CALLAS CANTON
Secteur HYERES CUERS : LE PRADET

U7

Journée N° 8 du 04 FEVRIER 2023

Secteur DU GOLFE : RC LA BAIE
Secteur HYERES CUERS : CUERS PIERREFEU

U8

Journée N° 8 du 04 FEVRIER 2023

Secteur HYERES CUERS : LE LAVANDOU- LA GARDE
Secteur DU GOLFE : RC LA BAIE
Secteur DRACENIE : CALLAS CANTON

U9

Journée N° 8 du 04 FEVRIER 2023

Secteur HYERES CUERS : LE LAVANDOU- LA GARDE
Secteur DRACENIE : DRAGUIGNAN
Secteur DU GOLFE : RC LA BAIE

PLATEAUX U6G à U9G
ABSENCE NON EXCUSEE AUX PLATEAUX
Amende Financière de 20€

U6

Journée N° 8 du 04 FEVRIER 2023

Secteur TOULON LA SEYNE – SITE LA CADIERE : ATHLETIC CLUB BERTHE
Secteur CENTRE VAR – SITE ROCBARON : SPORTING CLUB VALOIS

U7

Journée N° 8 du 04 FEVRIER 2023

Secteur TOULON LA SEYNE – SITE LA CADIERE : AS LA BEAUCAIRE

DESIDERATA : U12 – U13

EQUIPES JOUANT UNIQUEMENT LE SAMEDI APRES-MIDI

SOLLIES FARLEDE : U12 PRE EXCELLENCE et U12 HONNEUR

S O LA LONDE : U13 – PRE EXCELLENCE

US BANDOL : U12 – PRE EXCELLENCE Poule C et U12 – HONNEUR Poule C

AS BRIGNOLES : U12 – EXCELLENCE

TARADEAU O : U12 – HONNEUR

LORGUES ET S : U13 – PRE-EXCELLENCE

ENT PIVOTTE SERINETTE TOULON :

U13 – Gaby ROBERT Equipe 1 / U13 – PRE EXCELLENCE Equipe 2 / U12 – PRE EXCELLENCE Equipe 1 / U12 – HONNEUR Equipe 2

US CARQUEIRANNE LA CRAU : U13 – EXCELLENCE

SC NANS : U12 PRE EXCELLENCE

FC VIDAUBAN : U12 PRE EXCELLENCE

UA LA VALETTE : U12 – EXCELLENCE

ASPTT HYERES : U13 – HONNEUR

*Prochaine réunion
Mardi 21 Février 2023*

Le Président : Guy BOURICHA

La Secrétaire : Aline VERLAQUE